

# Conditions générales de l'Offre d'échange InfoCare contre Abonnement

## I. Introduction

Les présentes Conditions générales de l'Offre d'échange InfoCare contre Abonnement (« **Conditions de l'Offre** ») régissent une offre conditionnelle en vertu de laquelle les clients disposant de licences fixes sur la maintenance active, d'abonnements flottants non expirés ou de licences flottantes pour la maintenance active peuvent échanger leurs offres éligibles actuelles contre un ou deux abonnements utilisateur unique par licence d'offre éligible existant. Ces Conditions de l'Offre s'appliquent uniquement aux objets de l'offre ci-inclus. Les termes en majuscules qui sont utilisés mais non définis dans les présentes revêtent la signification donnée dans les Conditions générales d'utilisation Autodesk fournies ci-dessous (les « **Conditions générales** »). Vos nouveaux abonnements utilisateur unique seront probablement régis par ces conditions.

Conditions générales : <https://www.autodesk.com/company/terms-of-use/fr/general-terms>

Veuillez noter que les présentes Conditions de l'Offre présentent trois cas de figure distincts, applicables aux différents types d'offres éligibles et dont les exigences, conditions d'application et limitations varient. Assurez-Vous de lire attentivement chaque cas de figure et de bien choisir celui ou ceux applicables à Votre situation.

## II. Définitions

**Types d'offres éligibles.** Un Type d'offre éligible est un type d'offre Innoyze qui est éligible à l'Offre commerciale d'échange décrite dans les présentes. Les types d'offres éligibles comprennent (i) les licences perpétuelles Innoyze pour la maintenance active (« **Maintenance de licence fixe** »), (ii) les abonnements flottants Innoyze (« **Abonnement flottant** ») et (iii) les licences perpétuelles flottantes Innoyze pour la maintenance active (« **Maintenance de licence flottante** »).

**Offres éligibles.** Une offre éligible est une Offre spécifique de Maintenance de licence fixe, d'Abonnement flottant et/ou de Maintenance de licence flottante que vous possédez.

**Nouvelles offres.** Une Nouvelle offre est un abonnement utilisateur unique reçu lors d'un échange dans le cadre d'une Offre éligible. Les Nouvelles offres disponibles dépendent de l'Offre éligible échangée.

**Cas de figure d'échanges valides.** Un Cas de figure d'échange valide désigne le passage d'une Offre éligible à une Nouvelle offre correspondante éligible. Contactez votre représentant commercial Autodesk ou votre revendeur agréé, selon le cas, pour plus d'informations sur les Cas de figure d'échange valides.

**Date de fin de l'Offre.** La Date de fin de l'offre est la date à laquelle la disponibilité de l'Offre d'échange InfoCare contre Abonnement prend fin, soit le 7 mai 2025, sauf modification ou prolongation par Autodesk.

**Date de début de l'offre.** La Date de début de l'offre est la date à laquelle l'Offre d'échange InfoCare contre Abonnement devient disponible pour la première fois pour la transaction ; le 7 mai 2023.

**Date de renouvellement applicable.** La Date de renouvellement applicable désigne toute date de renouvellement durant ou après la Date de début de l'Offre, mais antérieure à la Date de fin de l'Offre, qui se produit pour une Offre éligible.

**Offre deux abonnements pour un.** L'Offre deux abonnements pour un désigne la possibilité d'échanger chaque licence d'une Offre éligible contre deux (2) Nouvelles offres, dans la limite des conditions applicables.

**Offre un abonnement pour un.** L'Offre un abonnement pour un désigne la possibilité d'échanger chaque licence d'une Offre éligible contre une (1) Nouvelle offre, dans la limite des conditions applicables.

### **III. Tirer parti du modèle de licence fixe « un abonnement pour un » et des Offres d'échange de modèles flottants « deux abonnements pour un ».**

Pour les Types d'offres éligibles qui sont échangés à la Date de renouvellement applicable, vous pourrez recevoir l'Avantage de l'Offre un abonnement pour un pour chaque licence échangée de Maintenance de licence fixe et l'Avantage de l'Offre deux abonnements pour un pour chaque licence échangée d'Abonnement flottant ou de Maintenance de licence flottante, dans chaque cas sous réserve des exigences, conditions et limitations supplémentaires énoncées dans la présente section III pour chaque Type d'offre éligible.

#### **A. Exigences supplémentaires pour les Échanges de maintenance de licence fixe.**

Lorsque vous échangez une licence d'une Offre qualifiée de maintenance de licence fixe contre l'Avantage de l'Offre un abonnement pour un, les dispositions supplémentaires suivantes s'appliquent.

Vous devez désinstaller et détruire ou renvoyer à Autodesk toutes les copies de tout logiciel (y compris les différentes versions) de l'Offre de maintenance de licence fixe dans les **120 jours** suivant la Date de renouvellement applicable.

Sauf accord écrit contraire d'Autodesk, à compter de la date de début de Votre Nouvelle Offre, les Droits de Version Précédente pour les Nouvelles Offres incluent **uniquement** les versions répertoriées dans la Liste des Produits éligibles applicable, comme décrit ici dans les Conditions générales :

<https://www.autodesk.com/company/terms-of-use/fr/subscription-benefits#version>

De plus, Vous acceptez que (i) toute licence perpétuelle ou autre droit relatif à toute Offre éligible de Maintenance de licence fixe échangée en vertu des présentes Conditions de l'offre prennent fin automatiquement **120** jours après la Date d'échange applicable, (ii) cela se produit sans notification préalable de la part d'Autodesk, (iii) Vous ne pourrez ensuite plus installer, accéder ni utiliser aucun logiciel ou Matériel sous licence fourni dans le cadre des conditions de l'Offre éligible de maintenance de licence fixe retirée, (iv) Vous ne pouvez à aucun moment accéder, ni utiliser, simultanément Votre Offre de Maintenance de licence fixe échangée (incluant sans s'y limiter les logiciels régis par la licence perpétuelle ou tout autre avantage contractuel associé) et Votre Nouvelle offre correspondante durant cette période de cent vingt (120) jours et (v) Vos droits d'accès et d'utilisation de la Nouvelle offre sont uniquement régis par les Conditions générales.

## **B. Exigences supplémentaires pour les échanges d'abonnements flottants.**

Lorsque vous échangez une licence d'Abonnement flottant contre l'Avantage de l'Offre deux abonnements pour un, les dispositions supplémentaires suivantes s'appliquent.

Toute Nouvelle Offre que Vous recevez est un « Abonnement échangé » tel que référencé dans les Conditions générales et plus spécifiquement défini ici, sous réserve de modification par la présente section III.B. des Conditions de l'Offre :

<https://www.autodesk.com/company/legal-notices-trademarks/access-use/subscription-offerings#switcheds>

Les avantages de l'abonnement pour chacune de vos Offres éligibles échangées sont les « Avantages de l'abonnement d'origine ». Conformément aux Conditions générales et aux conditions de l'Abonnement échangé, Vos Avantages de l'abonnement d'origine prennent fin **120 jours** après la Date de renouvellement applicable. Vous ne pouvez en aucun cas profiter simultanément des Avantages de l'abonnement d'origine et de toute Nouvelle offre associée ni des avantages liés pendant cette période de 120 jours.

Les droits relatifs aux versions précédentes de Votre Nouvelle Offre incluent uniquement les versions de la Nouvelle Offre figurant dans la Liste des Produits éligibles applicable, comme décrit ici dans les Conditions générales :

<https://www.autodesk.com/company/terms-of-use/fr/subscription-benefits#version>

## **C. Exigences supplémentaires pour les échanges de Maintenance de licences flottantes.**

Lorsque vous échangez une licence d'une Offre éligible de Maintenance de licence flottante en échange de l'avantage de l'Offre deux abonnements pour un, les dispositions supplémentaires suivantes s'appliquent. Vous devez désinstaller et détruire ou renvoyer à Autodesk toutes les copies de tout logiciel (y compris les différentes versions) de l'Offre de maintenance de licence flottante, dans les **120 jours** suivant la Date de renouvellement applicable.

Sauf accord écrit contraire d'Autodesk, à compter de la date de début de Votre Nouvelle Offre, les Droits de Version Précédente pour les Nouvelles Offres incluent **uniquement** les versions répertoriées dans la Liste des Produits éligibles applicable, comme décrit ici dans les Conditions générales :

<https://www.autodesk.com/company/terms-of-use/fr/subscription-benefits#version>

De plus, Vous acceptez que (i) toute licence perpétuelle ou autre droit relatif à toute Offre éligible de Maintenance de licence flottante échangée en vertu des présentes Conditions de l'offre prennent fin automatiquement **120 jours** après la Date d'échange applicable, (ii) cela se produit sans notification préalable de la part d'Autodesk, (iii) Vous ne pourrez ensuite plus installer, accéder ni utiliser aucun logiciel ou Matériel sous licence fourni dans le cadre des conditions de l'Offre éligible de maintenance de licence flottante retirée, (iv) Vous ne pouvez à aucun moment accéder, ni utiliser, simultanément Votre Offre de Maintenance de licence flottante échangée (incluant sans s'y limiter les logiciels régis par la licence perpétuelle ou tout autre avantage contractuel associé) et Votre Nouvelle offre correspondante durant cette période de cent vingt

(120) jours et (v) Vos droits d'accès et d'utilisation de la Nouvelle offre sont uniquement régis par les Conditions générales.

**IV. Tarif de renouvellement de la Nouvelle offre.** Le prix public conseillé Autodesk (« SRP ») pour les Nouvelles Offres obtenues conformément aux présentes Conditions de l'Offre n'augmentera pas de plus de 5 % en 2025 et 2027, et ne sera pas augmenté en 2024, 2026 ou 2028.

**V. Limitation de responsabilité.** LES CONDITIONS DE CETTE OFFRE REMPLACENT TOUS LES ACCORDS, ENTENTES, NÉGOCIATIONS ET DISCUSSIONS PRÉCÉDENTS ÉCRITS OU ORAUX QUI EXISTAIENT ENTRE LES PARTIES PAR RAPPORT À L'OBJET DES PRÉSENTES ET IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE, REPRÉSENTATION OU AUTRE ACCORD ENTRE LES PARTIES EN LIEN AVEC L'OFFRE D'ÉCHANGE INFOCARE CONTRE ABONNEMENT.

**VI. Durée et résiliation ; effet de la résiliation.** Cette Offre d'échange InfoCare contre abonnement démarre à la Date de début de l'Offre et continue de s'appliquer jusqu'à résiliation d'Autodesk, conformément à la présente section. Autodesk peut modifier, prolonger ou résilier l'Offre d'échange InfoCare contre abonnement **à tout moment**, avec ou sans préavis. Les modifications apportées à l'Offre d'échange InfoCare contre abonnement s'appliquent à l'avenir et n'affectent pas les échanges réalisés avant la date effective desdites modifications.

**VII. Conditions supplémentaires.** Le contenu des présentes Conditions de l'Offre ne peut en aucun cas limiter le droit d'Autodesk de modifier ou retirer de la vente ses logiciels, services Web, offres et types d'offres ou autres modèles commerciaux. Certains avantages et certaines options d'achat peuvent ne pas être disponibles dans certaines langues et/ou zones géographiques pour certains logiciels ou services web. L'accès aux services Web requiert une connexion Internet et est soumis à toute restriction géographique spécifiée dans les Conditions générales d'utilisation. Les revendeurs Autodesk sont indépendants et libres de pratiquer leurs propres tarifs. Le prix de vente réel est fixé par le revendeur choisi par le client et est soumis aux fluctuations des taux de change. Les remises et économies présentées et autres offres commerciales sont calculées sur la base du prix public conseillé Autodesk (hors taxes) pour les produits indiqués. Le prix public conseillé Autodesk est utilisé à titre de référence uniquement et peut ne pas être libellé en devise locale.